



Départ de mon poste de travail

Par **Titi81**, le **03/01/2019** à **09:23**

Bonjour

Je suis en questionnement suite à mon départ hier d'une demi-journée avant la fin de ma journée de travail. La cause est une montée de fièvre et des vertiges, je me sentais mal depuis mon réveil, mais pour ne pas planter mon travail, j'ai quand même voulu aller travailler sachant que je travaille dans une boulangerie et je faisais l'ouverture à 6h30 et donc toute la matinée j'ai de ma démission à ma responsable de partir que mon médecin me prenait en urgence et elle a refusé en me précisant que c'était une absence injustifiée, j'ai donc décidé de rester tant bien que mal, mais à 13h30 je lui ai dit que j'en pouvais plus et que je partais, je ne tenais plus debout et je sentais la fièvre monter.... suite à cela, je me suis rendue chez mon médecin qui m'a diagnostiqué une grosse grippe avec 39 de fièvre et j'ai donc un arrêt de 5 jours. Ai-je un risque de sanction ? Et surtout, est-ce normal le comportement de ma responsable qui sème la terreur en permanence auprès des employés ? Merci par avance pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **03/01/2019** à **14:24**

Bonjour,

Le comportement de l'employeur qui doit se préoccuper de la santé physique et morale des salariés est anormal...

En ayant un arrêt-maladie daté du jour même, a priori, vous ne risquez pas de sanction puisque vous avez prévenu l'employeur...

Par **Titi81**, le **03/01/2019** à **16:45**

Merci à vous pour votre réponse. Je me suis quand même dit que ce n'était pas normal un tel comportement envers un employé. En quittant mon poste, elle allait se retrouver sans vendeur du coup, j'y suis restée pour ne pas la mettre en galère, mais je n'ai pas pu tenir jusqu'à la fin. Merci beaucoup, cela me rassure même si je pense que mon retour ne va pas être de toute gaieté....